

PLANNING DES RE-INSCRIPTIONS ET INSCRIPTION
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026
7h30 à 11h30



DU 30 JUIN AU 8 JUILLET UNIQUEMENT LE MATIN
La présence de l'élève est obligatoire
AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCÉPTÉ

LUNDI 30 JUIN	MARDI 1 ^{ER} JUILLET	MERCREDI 2 JUILLET	JEUDI 3 JUILLET	LUNDI 7 JUILLET	MARDI 8 JUILLET
1MARVI 1G 1CVPM 1 STD2A 2 CAP SIDEG 1BMA Nouveaux affectés	2GT OPTION CCD	2CVPM MARVI	2GT OPTION MAGES	L1 DNMADE ESPACE et GRAPHISME	RETARDATAIRES Toutes sections AUCUNE AUTRE DATE NE SERA MISE EN PLACE

MERCI DE RESPECTER CE CALENDRIER et les horaires. AUCUNE DEROGATION NE SERA ACCORDÉE.

INSCRIPTION

◇ Remplir la fiche de renseignement de santé, la fiche d'urgence et la fiche gestion qui vous seront remises.

Fournir une adresse mail valide pour finaliser l'inscription pour le télépaiement des frais de scolarité

Pièces à fournir :

◇ Notification d'affectation **OBLIGATOIRE**

◇ Exéat et fiche siècle **délivrés par l'établissement d'origine obligatoire** (pas d'inscription sans ces documents)

◇ Photocopie du livret de famille **complet**

◇ Photocopie de la pièce d'identité de l'élève (CNI ou passeport)

◇ Copie de tous les bulletins de l'année 2024-2025 et relevé de notes du bac pour les futurs étudiants

◇ Notification MMPH, copie PAP si l'élève bénéficie d'adaptations et/ou d'un(e) AESH

◇ Attestation d'assurance scolaire 2025-2026 **OBLIGATOIRE**

◇ **12€ pour le tee-shirt d'EPS obligatoire** uniquement en espèce (faire l'appoint) ou chèque

◇ **4 Photos d'identité** récentes, non scannées avec nom et prénom au dos de chaque photo

◇ **1 RIB d'un responsable légal qui a fait la demande de bourse**

1 RIB au nom de l'élève si il est ou sera majeur au cours de l'année scolaire pour la gratification de stage

◇ Photocopie des pages de vaccination

Demi-pension : acompte DP **72 €** et badge de cantine **12€** à régler à part (Faire l'appoint)

Favorisez les Paiements par carte bancaire

INTERNAT (sous réserve d'acceptation)

L'internat est réservé aux lycéens et l'admission se fait selon certains critères et en fonction du nombre de places disponibles. L'admission n'est valable que pour l'année en cours.

Procédure :

1 : Aucune demande d'admission ne sera traitée **sans les 3 chèques de caution non daté et un justificatif de domicile de moins de 3 mois des deux responsables légaux**

2 : la réponse sera donnée **par courrier**

Paiement : La participation forfaitaire annuelle des familles est de **1600 €** Les chèques de caution seront restitués après règlement **en CB ou virement**

Le **1er paiement de 600 €** sera encaissé **avant le 28 Aout** POUR VALIDER L'INSCRIPTION ; le 2^{ème} paiement de 500 € sera en Octobre et le 3^{ème} paiement en Novembre.



Le Proviseur
Daniel HIERSO